

08 oct 2021 -14:14

Le Gouvernement Fédéral confirme son ambition climatique de -55%, soit une réduction d'émission de 233 millions de tonnes de CO2 à l'horizon 2030

Le Gouvernement Fédéral a pris acte de la trajectoire de réduction d'émission de CO2 mise sur la table par la Ministre du Climat Zakia Khattabi et qui opérationnalise l'objectif inscrit dans l'accord de majorité, soit une réduction de 233 millions de tonnes cumulées à l'horizon 2030.

Chaque ministre ayant des leviers pour réduire les émissions a pris part à l'exercice. *« Avec cette méthode, qui consiste à faire du climat un cadre de référence qui impacte l'ensemble des politiques publiques au même titre que le budget, il s'agit réellement d'un point de basculement que nous venons de franchir »*, commente le Premier Ministre Alexandre De Croo.

Cette trajectoire permet au Gouvernement Fédéral d'anticiper le rehaussement d'ambition prévu par les autorités européennes : *« nous clarifions aujourd'hui non seulement la manière dont nous répondons à nos obligations, eu égard à l'accord de majorité, mais nous anticipons également le rehaussement de l'ambition nationale prévu par l'Europe dans le contexte des -55% »*, se réjouit la Ministre du Climat Zakia Khattabi.

La trajectoire s'articule d'une part autour des leviers fédéraux les plus importants, qui font la différence pour le climat : la fiscalité, les réseaux énergétiques ou le rail, et d'autre part autour du rôle d'exemplarité qui lui incombe en matière de bâtiments publics ou de ses flottes de véhicules.

Chacune des feuilles de route a été élaborée conjointement, dans le cadre de la gouvernance climatique pilotée par la Ministre Khattabi, avec les ministres concernés. *« C'est un vrai travail d'équipe qui a commencé dès la formation du Gouvernement. Nous ferons rapport chaque année de l'avancée des travaux de ce premier Gouvernement Climat »*, souligne le Premier Ministre.

Cette trajectoire des politiques fédérales existantes et des nouvelles mesures à envisager permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 233 millions cumulées à l'horizon 2030. Il s'agit là d'un effort considérable. Au-delà des mesures qui vont permettre de concrétiser la partie fédérale du Plan National Climat Energie en réduisant les émissions de 208 millions de tonnes, de nouvelles mesures supplémentaires ont été décidées pour un montant total de 25 millions de tonnes. Ces politiques et mesures nouvelles ou renforcées concerneront notamment les domaines du verdissement de la fiscalité (dont la réforme du régime fiscal des voitures de société), le bonus-climat (en lien avec la prise de décision européenne), des transports (incl. le dispositif à développer pour les combustibles neutres en carbone), des bâtiments et des normes de produit.

« L'évaluation semestrielle de la mise en oeuvre de cette trajectoire nous permettra de réaliser des ajustements, le cas échéant, afin de réaliser les objectifs climatiques. Par ailleurs, des efforts accrus en matière de financement du climat seront consentis. C'est un signal important dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le climat COP26. Nous pouvons maintenant nous rendre à Glasgow avec une position fédérale claire et négocier un nouvel accord de coopération avec les régions, » concluent le Premier Ministre et la Ministre du Climat.

- | | |
|------------------------|---|
| 1. Fiscalité, Finance | Réforme de la fiscalité environnementale

Verdissement de la mobilité

Stratégie fédérale finances durables

Création d'une filiale Relaunch for the Future et d'un Fonds pour la transition écologique

Bonus Climat |
| 2. Energie | Renforcer la capacité offshore de la mer du Nord

Adapter l'infrastructure du réseau de transport à la transition énergétique

Combustibles neutres en carbone (biofuels, efuels, H2)

Hydrogène en tant qu'élément dans la transition énergétique

Fonds de transition énergétique : soutenir la recherche, le développement et l'innovation dans le cadre de la transition énergétique au sein des compétences fédérales |
| 3. Transport, mobilité | Transfert modal : MaaS

Optimisation du transport ferroviaire : passagers

Optimisation du transport ferroviaire : fret

Réduction de la consommation d'énergie de traction ferroviaire et des émissions de CO2 associées

Réforme du code de la route

Promouvoir le vélo

Véhicules zéro émission

Vers une aviation net-zero émission en 2050

Vers un transport maritime à émissions nettes nulles d'ici à 2050 |
| 4. Economie | Plan d'action fédéral sur l'économie circulaire |

	Extension/renforcement de la politique des produits au niveau national et au niveau européen
5. Bâtiments publics	Réduction de la consommation d'énergie hors traction du transport ferroviaire Régie : Rénovation des infrastructures carcérales de détention Régie : Relighting Régie : Rénovation énergétique Régie : Réduction des superficies Régie : Installation de panneaux photovoltaïques Défense : Rénovation énergétique
6. Fonctionnement des entreprises publiques	Verdissement de la flotte de véhicules des pouvoirs publics (objectif zéro émissions) Les marchés publics durables : impulsion vers une transition décarbonée de l'économie Eco-conduite
7. Coopération internationale	Contribution quantitative et qualitative au financement climatique international
8. Gouvernance climatique	Gouvernance climatique : mise en œuvre, consolidation et participation
9. Adaptation	Adopter un ensemble cohérent de mesures d'ajustement fédéral
10. Recherche	Climate Center

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du
Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole
+32 478 34 23 77
pascal.devos@khattabi.fed.be